

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 Juillet 2020

L'an deux mille vingt, et le 03 Juillet, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle d'activités de l'école, sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26/06/2020

Secrétaire : BERTHET Daniel,

Présents : SCHNEIDER Sylvie, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel, DONZEL Jérôme, FEITH Jérôme, FIAMENGHI Martine, JONGMANS Thérèse, LINETTE Séverine, LOVET Céline, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, MOLLOT Henri, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe.

Absent : BATTARD Patrick (1 procuration de vote)

OUVERTURE DE SÉANCE

POINT À RAJOUTER À L'ORDRE DU JOUR : Gratification exceptionnelle pour la stagiaire.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Une réunion du conseil municipal aura lieu le vendredi 10/07/2020 à 18 h dans la salle de réunions de la mairie pour la désignation des délégués des conseillers municipaux en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE SAVOIE

La 1^{ère} réunion du conseil communautaire aura lieu le 16/07/2020 pour l'élection du président, des vices présidents et le vote du compte administratif.

COMMISSION URBANISME

Autorisations d'urbanisme accordées

- Un permis de construire pour la construction d'une maison, au nom de M. MICHELLAND Benjamin, Rue de la Croisette, accordé le 22/06/2020.
- 1 déclaration de travaux pour modification de façades, au nom de M. GIRARDET Yvon, Rue Les Bertettes, accordée le 23/06/2020.
- 1 déclaration de travaux pour l'installation d'une citerne à eau, au nom de Terre Solidaire, Rue de Carmintran, accordée le 02/07/2020.
- 1 déclaration de travaux pour un abri de jardin, au nom de M. FOREST Julien, Rue de la Croisette, accordée le 23/06/2020.

COMMISSION DES TRAVAUX

M. MOLLARD André fait le point sur la réunion de la commission du 24/06/2020.

Une visite des bâtiments communaux, des travaux en cours et à réaliser se fera un samedi matin en septembre 2020.

COMMISSION COMMUNICATION

Les propositions de la commission sont les suivantes : un bulletin municipal annuel, une newsletter par trimestre, une page facebook, des réunions d'informations...

Un questionnaire est en cours de préparation afin de connaître les besoins des habitants et de recueillir leurs coordonnées afin de pouvoir diffuser les informations plus facilement et plus écologiquement.

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ECOLOGIQUE

Une réunion de la commission est prévue le 07/07/2020 à 18 h en mairie.

COMMISSION VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE

Une réunion de la commission vie sociale est prévue le 08/07/2020 à 18 h.

Suite à la réunion avec les associations de la commune en date du 03/07/2020 et en raison des contraintes très strictes liées à la crise sanitaire et imposées par la préfecture, **la fête de Ste-Hélène-du-lac et le feu d'artifice du 23.08.2020 sont annulés.**

Un point sur les travaux de la salle polyvalente a été fait aux associations. Suite au confinement lié au COVID 19, le chantier a pris 2 mois de retard. Un nouveau planning a été mis en place. Les travaux dans la grande salle devraient se terminer en fin d'année 2020 et ceux pour la salle de restauration scolaire devraient débuter début 2021. Les locations pourraient reprendre à compter du mois d'avril 2021 sous réserve de nouveaux retards liés à la crise sanitaire.

1- BUDGET PRIMITIF 2020 (Budget communal)

Le Budget Primitif 2020 s'équilibre en recettes et en dépenses à **1 283 413 €** (section de fonctionnement) et à **2 193 193 €** (section d'investissement).

Après étude des propositions de Mme Le Maire, le Conseil Municipal décide d'approuver le Budget Primitif 2020.

Le détail des principales dépenses d'investissement est le suivant :

- Acquisitions de terrains pour diverses régularisations d'emprise de terrains concernant la voirie (La Chatelle, Galloux...).
- Etudes de maîtrise d'œuvre pour la réfection de la route de Galloux et de la Chatelle
- Achat de deux abris bus (1 à la gare, 1 au Chef-Lieu)
- Travaux de réhabilitation de la salle polyvalente
- Changement candélabres du parking de la salle polyvalente
- Mobilier pour aménagement de la salle de cantine

2- ACHAT DE TERRAINS A LA CHATELLE POUR REGULARISATION D'EMPRISE DE LA VOIE COMMUNALE

Ce sujet est retiré de l'ordre du jour car ce point avait été délibéré en septembre 2019.

3- ACQUISITION D'UN TERRAIN A GALLOUX

Mme le Maire informe les élus qu'il est nécessaire de régulariser l'emprise de la voie communale n° 9, à Galloux, qui empiète sur la propriété privée riveraine.

Elle propose d'acquérir la surface d'environ 45 m² sur la parcelle section B n° 1555, classée en zone Ub du PLU, au prix de 10 €/m².

Le Conseil Municipal :

- accepte l'acquisition par la commune de la surface d'environ 45 m² sur la parcelle section B n° 1555, classée en zone Ub au PLU, au prix de 10€/m². Les surfaces exactes seront déterminées par un géomètre expert.
- L'ensemble des frais d'établissement de l'acte et de géomètre soit pris en charge par la Commune et l'acquisition sera régularisée par un acte rédigé en la forme administrative lequel sera rédigé par le cabinet Foncier Conseil Aménagement (FCA).

4- ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT RÉQUISITION DE TERRAINS SUR LA COMMUNE POUR L'ACCUEIL DES GRANDS PASSAGES DES GENS DU VOYAGE

Mme Le Maire fait part à l'assemblée de l'arrêté préfectoral en date du 25/06/2020 portant réquisition de terrains sur la commune pour la mise en place d'une aire de stationnement temporaire destinée à l'accueil des grands passages des gens du voyage. M. Le Préfet demande à la commune de produire un ajout au Plan Communal de Sauvegarde pour prévoir les mesures d'alerte et d'évacuation en cas de survenance d'une inondation.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Mme Le Maire, et en avoir délibéré, à l'unanimité :

Considérant que la zone de réquisition des terrains citée dans l'arrêté préfectoral du 25/06/2020 est classée en zone inondable Bi « aléas faibles ou moyens pour la crue de référence),

Considérant que l'installation de caravanes en zone inondable n'est pas autorisée par le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation),

Considérant que la commune ne dispose pas de moyens humains suffisants pour assurer la sécurité sur ces terrains réquisitionnés en cas d'inondation,

Considérant que ni Mme Le Maire, ni les agriculteurs n'ont été prévenus de la réquisition des terrains,

- décide de ne pas produire d'ajout au Plan Communal de Sauvegarde de la commune pour prévoir les mesures d'alerte et d'évacuation en de survenance d'une inondation.
- demande à l'Etat d'assumer la sécurité de l'aire de grands passages au regard des risques d'inondation et fortes pluies.

5- CRÉATION D'UN EMPLOI POUR UN AGENT CONTRACTUEL

Le Conseil Municipal décide la création d'un emploi permanent d'agent polyvalent sur le grade d'adjoint technique à temps non complet pour 26 heures 15 mn hebdomadaires à compter du 01/09/2020.

Les missions principales du poste sont les suivantes : ménage de l'école et de la mairie, service de la cantine-garderie et chercher les enfants au car.

6- GRATIFICATION EXCEPTIONNELLE STAGIAIRE

Le Conseil municipal,

- Vu la convention de stage tripartite entre la commune, le lycée agricole privé de Costa de Beauregard et la stagiaire,
- Compte tenu de la qualité du travail réalisé par la stagiaire et de son implication au sein du service technique de la commune du 16/06/2020 au 11/07/2020,
- décide d'attribuer une gratification exceptionnelle d'un montant de 400 € à la stagiaire. Cette gratification, n'excédant pas 15 % du plafond de la sécurité sociale, n'est soumise à aucune cotisation ou contribution, patronale ou salariale.

DIVERS :

- Une réunion avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de la Savoie (CENS) pour le plan de gestion suite à l'incendie du marais aura lieu le 03/09/2020 de 14 h à 17 h 30. Le lieu de la réunion est à définir.
- Un point est fait pour informer les nouveaux élus des contentieux en cours.
- Le secrétariat de la mairie sera fermé au public du 15 au 17 juillet 2020 et du 10 au 15 Août 2020 avec une permanence téléphonique au 0479842275 ou par mail à mairie1@sainte-helenedulac.com.
- Un sondage avait été envoyé aux habitants de la commune concernant la mise à disposition d'un broyeur de végétaux. Plusieurs personnes ont répondu qu'elles étaient intéressées. Il convient maintenant de réfléchir à la façon de fonctionner pour la mise en place de ce service.
- Lecture du courrier concernant une pétition des habitants du Touvet relative à la demande d'enfouissement des réseaux de ce hameau.
- Présentation du projet d'un promoteur pour la construction de 4 maisons jumelées sur la parcelle C N° 260 au Chef-Lieu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,
Mme SCHNEIDER Sylvie